

CFB Borden
Borden, ON L0M 1C0

5596-15 (F&S Mgr)

10 July 2025

CANADIAN ARMED FORCES NATIONAL MEN'S
SOCCER CHAMPIONSHIPS
CFB BORDEN 20-24 SEPTEMBER 2025

- References: A. [PSP Policy Manual](#)
B. [CAF Sports Operations Manual, Chaps. 19](#)
C. NRSM Meeting Record of Decision Oct 24

The Joining Instructions concerning the subject
championship are included in Annex A.

BFC Borden
Borden, ON L0M 1C0

5596-15 (GCPS)

Le 10 juillet 2025

CHAMPIONNAT NATIONAL DE SOCCER MASCULIN DES
FORCES ARMÉES CANADIENNES
BFC BORDEN, 20 AU 24 SEPTEMBRE 2025

- Références : A. Manuel des politiques des Programmes de soutien
du personnel
B. [Manuel de référence des championnats des FAC, Chap. 19](#)
C. Procès-verbal de la réunion nationale des GSR, octobre 2024

Vous trouverez, à l'annexe A, les Instructions de ralliement
ayant trait au championnat en objet.

Valérie Savard
Senior Manager, Sports, Ottawa
Canadian Forces Morale and Welfare Services HQ

Action:

CFB Valcartier/RSMgr/Mgr, F&S
CFB Shilo/RSMgr/Mgr, FS&R
CFB Petawawa /RSMgr/Mgr, F&S
CFB Halifax/RSMgr/Mgr, FS&R
CFB Borden/Mgr, F&S
Mgr FS (&R)
Sports Coords

Valérie Savard
Gestionnaire Supérieur des sports, Ottawa
QG des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Exécution :

BFC Valcartier/GSR/GCPS
BFC Shilo/GSR/GCPSC
BFC Petawawa/GSR/GCPS
BFC Halifax/GSR/GCPSC
BFC Borden/GCPS
GCPS(L)
Coord des sports

Info

Patron
Co-Patron
CAF Soccer Chief Official
Event Head Trainer
CAFSO

ANNEXES:

Annex A - Joining Instructions
Annex B - Championship Schedule
Annex C - National Sports Eligibility Certificate
Annex D - Travel Information Form
[Annex E – Soccer Rules](#)
Annex F - Vehicle Accident Report
Annex G - Base Map
Annex H - Soccer Vehicle Reservation
Annex I - Accommodations Cleaning Tasks
Annex J – Kitchen Dress Code

Info

Président d'honneur
Co-président d'honneur
Officiel en chef du soccer des FAC
Soigneur principal de l'événement
BSFAC

ANNEXES :

Annexe A – Instructions de ralliement
Annexe B – Calendrier du championnat
Annexe C – Certificat d'admissibilité aux sports nationaux
Annexe D – Fiche d'information sur les équipes
[Annexe E – Règlements – soccer](#)
Annexe F – Rapport d'accident de véhicule
Annexe G – Carte de la base
Annexe H - Réservation de véhicules – soccer
Annexe I – Tâches de nettoyage des chambres
Annexe J – Code vestimentaire dans les salles à manger

Annex A

2025 CANADIAN ARMED FORCES NATIONAL MEN'S SOCCER CHAMPIONSHIPS-JOINING INSTRUCTIONS

GENERAL

1. The 2025 Canadian Armed Forces National Men's Soccer Championship will be held at CFB Borden, 20-24 September 2025 (including travel).

ORGANIZATION

2. The following members have been appointed to the organizing committee:

Patron/ BGen Jason Langelier
Co-Patron / CWO Christopher Robin
Honorary Chairperson/ Col Melissa Ramessar
Chairperson/Chuck Wilson
Organizer/Peter Gibson
Chief Official/LCol Christian Palavicino
Event Head Trainer/ TBD
Chair Jury of Appeal/ TBD

CHAMPIONSHIP

3. The Championship will be conducted in accordance with the CAF Sports Operations Manual, and any changes voted at the annual RSM Meeting.
4. The official ball of the Soccer Championship's will be any ball that meets Law 2 (FIFA Laws of the Game) which includes a FIFA Quality, FIFA Quality Pro, or IMS (International Match Standard) logo on the ball.

ELIGIBILITY

5. To be eligible, teams must meet the requirements of the above-mentioned references.

CHAMPIONSHIP REGISTRATION

6. **Base Sports Coordinators** of the winning regional teams are required to complete and email the National Sports Coordinator's –Borden (Gibson.Peter@cfmws.com) the following:
 - a. A photo of the winning team;
 - b. The National Sports Eligibility Certificate (Annex C) **NO LATER THAN 5 SEPTEMBER 2025**. It must be signed and dated by the Fitness and Sports Manager. All changes to the eligibility certificate after this date must be submitted immediately. Any changes made 48-hours prior to the travel date

Annexe A

INSTRUCTIONS DE RALLIEMENT – CHAMPIONNAT NATIONAL DE SOCCER MASQUELIN DES FORCES ARMÉES CANADIENNES 2025

GÉNÉRALITÉS

1. Le Championnat national de soccer masculin des Forces armées canadiennes 2025 aura lieu à la BFC Borden, du 20 au 24 septembre 2025 (Incluant les jours de déplacements).

ORGANISATION

2. Le comité organisateur est composé des membres suivants :

Président d'honneur : Bgén Jason Langelier
Co-président d'honneur : Adjud Christopher Robin
Présidente honoraire/ Col Melissa Ramessar
Président : Chuck Wilson
Organisateur : Peter Gibson
Officiel en chef : Lcol Christian Palavicino
Soigneur principal de l'événement : à déterminer
Président du jury d'appel/ à déterminer

CHAMPIONNAT

3. Le championnat se déroulera conformément aux règles énoncées dans le Manuel de référence des championnats des FAC et aux changements votés durant la réunion annuelle des GSR.
4. Le ballon officiel utilisé pour le Championnat national de soccer est n'importe quel ballon qui répond aux exigences de la Loi 2 (Lois du jeu de la FIFA) et qui porte l'une des mentions suivantes : FIFA Quality, FIFA Quality Pro ou IMS (International Match Standard).

ADMISSIBILITÉ

5. Pour être admissibles, les équipes doivent satisfaire aux exigences des références susmentionnées.

INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT

6. Les **coordonnatrices et coordonnateurs des sports de la base** des équipes régionales gagnantes doivent remplir et faire parvenir par courriel les documents suivants au coordonnateur des sports nationaux à Borden (gibson.peter@sbmfc.com) :
 - a. une photo de l'équipe gagnante;
 - b. le Certificat d'admissibilité aux sports nationaux (annexe C) **AU PLUS TARD LE 5 SEPTEMBRE 2025**. Il doit être signé et daté par la ou le gestionnaire du conditionnement physique et des sports. Tout changement apporté au Certificat d'admissibilité après cette date doit être transmis immédiatement. Toute modification effectuée dans

are subject to Fitness and Sports Manager approval and handed in at the pre-Championship Briefing.

- c. All Base Sports Coords are to ensure that **Annex D** is forwarded **NO LATER THAN 5 SEPTEMBER 2025**. Officials, Trainers, Jury or Appeal (including those from the host base) are to listed in Annex D.

SCHEDULE OF EVENTS

7. **Team Practices** will be available on 20 September 2025, and take place in the Buell Fitness and Aquatic Centre, 122 Ramillies Rd. as follows;

Ontario	13 hrs - 14 hrs
Atlantic	14 hrs - 15 hrs
Quebec	15 hrs - 16 hrs
Canada West	18 hrs - 19 hrs

8. The following are mandatory events for all participants.

- a. **Pre-Championship Briefing**
1200 hrs, 4 September 2025
[MS Teams \(Virutal\)](#)
Coaches and Team reps must attend
- b. **Team Photo & Opening Ceremonies**
0830 hrs, 21 September 2025
Buell Fitness and Aquatic Centre
122 Ramillies Rd.
Member must be dressed in team colours/uniform
- c. **Meet & Greet**
2000 hrs, 21 September 2025
Poppi's Italian Eatery
122 Ramillies Road
- d. **Awards**
1230 hrs, 24 September 2025
Immediately following the final game.

TRAVEL

9. All TD, meals on route, and team travel, including to and from the airport, from the respective base/wing to the championship site and back is the CFMWS HQ's responsibility.
10. Delegated authority for National Sports is assigned to the Senior Sports position to each location. Authorization is granted within the event outlined in the JI. The account numbers to be used is:

les 48 heures précédant la date de déplacement doit être approuvée par la ou le gestionnaire du conditionnement physique et des sports et remise lors de la séance d'information pré-championnat;

- c. Les coordonnatrices et coordonnateurs des sports de la base doivent s'assurer de faire parvenir l'**annexe D AU PLUS TARD LE 5 SEPTEMBRE 2025**. Les noms des officiels, des soigneuses et soigneurs ou des membres du jury d'appel (y compris celles et ceux de la base hôte) doivent figurer dans l'annexe D.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

7. Des **séances d'entraînement des équipes** sont prévues le 20 septembre 2025 au Centre de conditionnement physique et aquatique Buell, 122, chemin Ramillies, comme suit :

Ontario	13 h – 14 h
Atlantique	14 h – 15 h
Québec	16 h – 17 h
Canada Ouest	18 h – 19 h

8. Tous les athlètes sont tenus de participer aux activités ci-dessous.

- a. **Réunion pré-championnat**
Le 4 septembre 2025, à 12 h
[Plateforme Microsoft Teams \(virtuelle\)](#)
Les entraîneurs et les représentants des équipes doivent être présents.
- b. **Photo d'équipe et cérémonies d'ouverture**
Le 21 septembre 2025, à 8 h 30
Centre de conditionnement physique et aquatique Buell
122, chemin Ramillies
Les militaires doivent porter leur uniforme sportif ou les couleurs de l'équipe.
- c. **Séance d'accueil**
Le 21 septembre 2025, à 20 Poppi's Italian Eatery
122, chemin Ramillies
- d. **Cérémonie de remise des prix**
Le 24 septembre 2025, à 12 h 30
Immédiatement après le match final

TRANSPORT

9. Le QG SBMFC assume tous les frais de service temporaire, de repas en route et de déplacement des équipes en provenance et à destination de l'aéroport et de leur base ou escadre respective au site du championnat.
10. Le pouvoir délégué pour le programme de sports nationaux est assigné à la personne qui occupe le poste le plus élevé dans chaque localité. L'approbation est accordée conformément à l'événement précisé dans les Instructions de ralliement. Le numéro de compte à utiliser est le suivant :

NPF GL :

11. All claims to be raised by the member's PSP sports staff and are to be finalized within 14 days of Championships. A copy of the finalized claims must be sent to the CFMWS HQ National Sports Coordinator, NLT 30 days after the Championship. **All claims are not to exceed \$400.00 unless previously authorized by the CAF Sports Manager (rate of incidentals is \$17.30/day).** This amount does not include authorized mode of transport.

12. The arrival date for driving regions (Ontario & Quebec) is **20 September 2025 unless previously authorized by the CAF Sports Manager.**

- a. It is the responsibility of the PSP Base Sports Coordinator to book ground transportation for members within driving distance to the host base:
 - i. Whenever possible DND vehicles will be secured. The public Financial Code for DND rental vehicles to facilitate transport to/from the competition venues are:

	Rental	Fuel
Cost Centre	2288BH	2288BH
Fund	C109	C109
Fund Center	2288AV	2288AV
GL	5801	7217
IO	11751530	11751530

- ii. If members do not have 404's, please contact the CAFSO for alternate transportation approval.
- iii. Members who choose to take their PMV instead of the provided vehicle transport will not be entitled to reimbursement. Members from the host base are not entitled to a claim.

13. FLIGHTS:

- a. The arrival date and time for all bases from Canada West and Atlantic region is **20 September 2025**, unless previously authorized by the CAF Sports Manager. Return flights for everyone are to be booked for **24 September 2025** no earlier than 1700.

11. Toutes les demandes de remboursement doivent être remplies par le personnel des PSP de l'unité dans les 14 jours suivant le championnat et une copie doit être envoyée à la coordonnatrice ou au coordonnateur des sports nationaux au QG SBMFC dans les 30 jours suivant le championnat. **Aucune demande de remboursement ne peut excéder 400 \$, à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable du gestionnaire des sports des FAC (les frais accessoires correspondent à 17,30 \$ par jour).** Ce montant ne comprend pas les coûts liés au mode de transport autorisé.

12. La date d'arrivée des participants des régions qui se rendent au championnat en véhicule est le **20 septembre 2025 à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable du gestionnaire des sports des FAC.**

a. La coordonnatrice ou le coordonnateur des sports des PSP de la base est responsable de réserver le transport terrestre pour les militaires qui se rendent en voiture à la base hôte :

- i. Dans la mesure du possible, des véhicules du MDN seront réservés. Les codes financiers publics pour la location des véhicules du MDN en vue de faciliter le transport en direction et en provenance du lieu du championnat sont les suivants :

	Location	Carburant
Centre des coûts	2288BH	2288BH
Compte	C109	C109
Centre de fonds	2288AV	2288AV
GL	5801	7217
IO	11751530	11751530

- ii. Si les militaires n'ont pas de permis 404, on doit contacter le Bureau des sports des FAC (BSFAC) pour obtenir l'approbation pour un autre moyen de transport.

- iii. Les militaires qui choisissent de prendre leur véhicule personnel plutôt que le moyen de transport fourni n'auront pas droit au remboursement des frais ainsi engagés. Les militaires de la base hôte ne peuvent soumettre une demande de remboursement de ces frais.

13. VOLIS

- a. La date et l'heure d'arrivée des participants de toutes les bases des régions Canada Ouest et Atlantique est le **20 septembre 2025**, à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable du gestionnaire des sports des FAC. Les vols de retour doivent être réservés **au plus tôt à 17h le 24 septembre 2025**.

- b. All members will fly into the **Toronto Pearson International Airport**, which is located approximately 60 minutes or 90 km from host base.
- c. Flights over \$1600 require CAFSO authorization PRIOR to booking the flight.
- d. Some baggage fees through major airlines are covered for Military and NPF employees. Military ID or NDI Card must be provided upon check-in so no charges are applied. It is the responsibility of the member to check with the airline prior to departure to request any additional luggage fee coverage through CFMWS HQ; [Air Canada](#), [West Jet](#). No luggage will be covered without prior approval through your local PSP Sports Coordinator.

14. CAR RENTAL:

- a. Vehicle Designation
 - Teams: 3 x SUV and 2 x Mini van
 - Officials 4 x SUV and 1 x mid-size car
 - Trainers: 1 x SUV and 1 x mid-size car
 - JOA: 2 x Mid-size car
- b. Drivers must meet the minimum age of 25 as per the rental agency's policy.
- c. Vehicle will be picked up at **ENTERPRISE**. The hours of operation are 0600- midnight.
- d. Vehicles are reserved under CAF National Soccer Championship. Members must waive the insurance as members are covered by CFMWS insurance. If members purchase the rental vehicle insurance they will NOT reimbursed.

15. CFMWS does not authorize the **toll highways** (i.e. 407, 412, etc.) refuelling charges by car rental company, rental car insurance, parking tickets or other vehicle infractions. The above will be charged back to the member/Base/Wing/Unit.

16. All vehicle accidents no matter the scale of the accident must be reported to the National Championship Organizer immediately with the proper forms (Annex F). Accidents that are not reported within a timely manner (within 24hrs) may result in suspension from the CAF Sports Program.

- b. Tous les participants arriveront à l'**Aéroport international Pearson de Toronto** qui se trouve à environ 60 minutes ou à 90 km de la base hôte.
- c. Les vols de plus de 1 600 \$ doivent être approuvés par le BSFAC AVANT la réservation du vol.
- d. Les grands transporteurs aériens exemptent les militaires et les employé(e)s des FNP de certains frais de bagage, sur présentation d'une pièce d'identité militaire (carte NDI). Il revient au participant de le vérifier auprès du transporteur aérien ([Air Canada](#), [WestJet](#)) avant son départ et de s'assurer que le QG SBMFC couvre les frais associés aux bagages supplémentaires. Aucuns frais de bagage ne seront couverts sans une approbation préalable par l'entremise de la coordonnatrice ou du coordonnateur des sports locaux des PSP.

14. LOCATION DE VÉHICULES :

- a. Répartition des véhicules
 - Équipes : trois (3) VUS et deux (2) mini-fourgonnettes de 7 passagers
 - Officiels : quatre (4) VUS et un (1) véhicules intermédiaires
 - Soigneurs : un (1) VUS et un (1) véhicule intermédiaire
 - Jury d'appel : deux (2) véhicules intermédiaires
- b. Les conducteurs doivent être âgés d'au moins 25 ans conformément à la politique de l'entreprise de location de véhicules.
- c. Les conducteurs autorisés passeront prendre les véhicules à **ENTERPRISE**. Les heures d'ouverture sont de 6 h à minuit.
- d. Les véhicules sont réservés au nom du Championnat national de soccer des FAC. Les militaires doivent renoncer à l'assurance étant donné qu'ils sont déjà couverts par l'assurance des SBMFC. Les militaires qui souscrivent une assurance automobile supplémentaire NE seront PAS remboursés.
- 15. Les SBMFC n'assument pas les coûts découlant de l'emprunt des **autoroutes à péage** (p. ex. 407, 412, etc.), ni les frais de ravitaillement chez l'entreprise de location de véhicules, ni les coûts liés à l'achat d'une assurance automobile supplémentaire, aux contraventions de stationnement ou à toute autre infraction commise avec le véhicule. Ces coûts seront redirigés à la base, à l'escadre ou à l'unité d'appartenance du militaire.
- 16. Tous les accidents de véhicules, sans égard à leur gravité, doivent être signalés immédiatement à l'organisateur du championnat national au moyen des formulaires appropriés (annexe F). Si un conducteur ne signale pas assez rapidement un accident (en l'espace de 24 heures), il pourrait se voir retirer du Programme de sports des FAC.

REPORTING IN PROCEDURES

17. Report to O-159 66 El Alamein Rd W accommodation desk upon arrival for key pick up/in routine.

QUARTERS

18. Check-in time is: 1400 hrs.
Check-out time is: 0800 hrs. Scheduled march out arranged by PSP.
19. All athletes and coaches have been assigned to A-75/O-123/S-151. Rooms will be shared occupancy. Please bring Towels and Toiletries with you.
20. Officials, Trainers, and Jury of Appeal will be housed separate from athletes in P-198. Rooms may be shared occupancy. Please bring Towels and Toiletries with you.
- 21. No room upgrades will be permitted prior to Championship or at check in. Members who wish to stay at alternate accommodations off base will do so at their own expense and notify their Base Sports Coordinator of decision.**
22. Members are to be marched out by commissionaires completing all required cleaning tasks.
23. Members from the host base are not entitled to accommodations.

RATIONS

24. All meals will be provided with ration cards located at the till of respective kitchens (seen below). Participants are to announce they are part of CAF National Soccer Championship:
- All Athlete, Officials and Support staff, meals will be provided at Vickers Kitchen.

Dates	Breakfast	Lunch	Dinner
20 September	Claim	Claim	Mess
21 September	Mess	Mess	Provided
22 September	Mess	Mess	Mess
23 September	Mess	Mess	Mess
24 September	Mess	Claim	Claim

25. Meal hours are as follows:

Dates	Breakfast	Lunch	Dinner
Mon - Fri	0600 – 0900	1100 – 1300	1630 – 1830
Sat & Sun	0600 – 0900	1100 – 1330	1630 – 1830

26. PT gear and sandals are NOT allowed in the mess hall.

FORMALITÉS D'ARRIVÉE

17. Se présenter au bureau d'accueil O-159 au 66, chemin El Alamein Ouest, à l'arrivée pour la remise des clés et les formalités d'inscription.

LOGEMENT

18. Heure d'inscription : 14 h
Heure de départ : 8 h. Formalités d'inspection et de départ organisées par les PSP.
19. Tous les athlètes et les entraîneurs seront logés au bâtiment A-75/O-123/S-151. Les chambres seront en occupation double. Veuillez apporter vos serviettes et articles de toilette.
20. Les officiels, les soigneurs et les membres du jury d'appel seront logés au bâtiment P-198. Les chambres peuvent être en occupation double. Veuillez apporter vos serviettes et articles de toilette.
- 21. Aucun surclassement des chambres ne sera autorisé avant le championnat ou à l'arrivée. Les militaires qui souhaitent demeurer ailleurs, à l'extérieur de la base, peuvent le faire à leurs propres frais et en aviser la coordonnatrice ou le coordinateur des sports de leur base.**
22. Les commissionnaires accompagneront les militaires pour vérifier que les chambres sont en bon état et que les tâches de nettoyage ont été effectuées.
23. Les militaires de la base hôte ne sont pas admissibles au logement.

VIVRES

24. Tous les repas seront fournis sur présentation des cartes de repas à la caisse des cuisines respectives (voir ci-dessous). Les participants doivent indiquer qu'ils prennent part au Championnat national de soccer des FAC.
- Tous les athlètes, officiels et membres du personnel de soutien prendront leurs repas à la cuisine Vickers.

Dates	Déjeuner	Dîner	Souper
20 septembre	Remboursement	Remboursement	Mess
21 septembre	Mess	Mess	Fourni
22 septembre	Mess	Mess	Mess
23 septembre	Mess	Mess	Mess
24 septembre	Mess	Remboursement	Remboursement

25. Les heures des repas sont les suivantes :

Dates	Déjeuner	Dîner	Souper
Lun. au ven.	6 h à 9 h	11 h à 13 h	16 h 30 à 18 h 30
Sam. et dim.	6 h à 9 h	11 h à 13 h 30	16 h 30 à 18 h 30

26. Le port de survêtements et de sandales n'est pas autorisé lors des repas au mess.

- 27. Depending on the flight departure timings of each team, the last meal provided on Base will be breakfast of the 24 September 2025.
- 28. Claim (Meals en route) are in accordance with the meal rates provided by the [NPP travel policy](#). They will be added to members claim upon where applicable.
- 29. Members of the host base are not entitled to rations at the mess or meals en route. Members from the host base will however be provided any meals that accompany mandatory events (ie meet & greets, socials, awards, banquets, etc.)

DRESS AND CONDUCT

- 30. CAF Uniforms are not required to be worn at this National Championship.
- 31. All unit F&S Managers are asked to inform all participants that they are on TD and representing their respective region/base/wing and therefore should conduct themselves accordingly.

MEDICAL / ATHLETIC TRAINERS

- 32. Athletic Trainers will be available prior, during and after each game to provide therapy and assistance in case of injury. More information on the athletic trainer's services will be provided at the Pre-Championship briefing.

OTHER

- 33. In an effort to go more “green” the CAFSO will not be providing any plastic/paper cups at the games or in dressing rooms. Please ensure you bring your own water bottle.
- 34. For more information visit us at:
[CAF Sport Website](#)
[Facebook](#)
[YOUTUBE](#)
[Instagram](#)
- 35. For more information regarding the Championship, contact the event OPI:

Mr. Peter Gibson
 Canadian Armed Forces Sports Coordinator, CFB
 Borden
 705-794-9213
gibson.peter@cfmws.com

- 27. Selon l'heure de départ des vols de chaque équipe, le dernier repas servi dans la base sera le souper du 24 septembre 2025.
- 28. Les montants réclamés (pour les repas en route) correspondent aux taux établis pour les repas dans la [Politique des BNP sur les voyages d'affaires](#). Ils seront ajoutés à la demande de remboursement des militaires, le cas échéant.
- 29. Les militaires de la base hôte ne sont pas admissibles aux repas au mess ou en route, mais les repas leur seront fournis lors d'activités obligatoires (p. ex. séance d'accueil, activités sociales, cérémonie de remise des prix, banquet, etc.).

TENUE ET CONDUITE

- 30. Les participants ne sont pas tenus de porter leur uniforme des FAC durant ce championnat national.
- 31. Les gestionnaires du conditionnement physique et des sports des unités doivent rappeler aux militaires qu'ils sont en service temporaire et représentent leur région, base ou escadre respective, et qu'ils doivent donc se comporter en conséquence.

SOIGNEUSES OU SOIGNEURS ET PERSONNEL MÉDICAL

- 32. Des soigneuses ou soigneurs seront sur place avant, pendant et après chaque match pour fournir aux athlètes l'aide et les soins nécessaires en cas de blessure. Des précisions sur les services fournis par les soigneuses ou soigneurs seront données lors de la séance d'information pré-championnat.

AUTRE

- 33. Soucieux de prendre le virage vert, le BSFAC ne fournira aucun gobelet en carton ou en plastique lors des matchs ou dans les vestiaires. Assurez-vous d'avoir votre propre bouteille d'eau.
- 34. Pour plus d'information, visitez-nous à :
[Site Web des sports des FAC](#)
[Facebook](#)
[YOUTUBE](#)
[Instagram](#)
- 35. Pour en savoir plus sur le championnat, veuillez communiquer avec le bureau de première responsabilité de l'événement :

Peter Gibson
 Coordonnateur des sports des Forces armées canadiennes,
 BFC Borden
 705-794-9213
gibson.peter@sbmfc.com